



COMMUNIQUÉ

Face à la montée progressive des eaux dans plusieurs localités de la commune en ce moment, le Maire de Sô-Ava, porte à la connaissance de l'ensemble des populations, des fonctionnaires, des élèves, des écoliers et écolières, des parents d'élèves ainsi que de tous les usagers que la situation hydrologique demeure préoccupante et appelle à une vigilance accrue.

Cette montée des eaux est susceptible de compliquer les déplacements, d'accentuer les risques d'inondation, de noyade et d'accidents lacustres. La prudence et le respect des consignes de sécurité doivent donc être la priorité de tous.

⚠️ CONSIGNES DE SÉCURITÉ : CHACUN DOIT AGIR !

Le Maire invite instamment toutes les composantes de la population à observer les mesures de précaution suivantes :

- **AUX POPULATIONS** : redoublez de vigilance, évitez les déplacements non indispensables sur les plans d'eau et éloignez-vous des zones dangereuses ou submergées. Respectez scrupuleusement les consignes des autorités compétentes.
- **AUX FONCTIONNAIRES** : anticipez vos déplacements, évaluez les risques liés aux trajets lacustres et prenez toutes les dispositions nécessaires pour préserver votre sécurité.
- **AUX ÉLÈVES, ÉCOLIERS ET ÉCOLIÈRES** : évitez les jeux et les baignades à proximité des eaux. Ne vous aventurez jamais seuls sur les berges ou dans les zones inondées et signalez immédiatement toute situation dangereuse à un adulte.
- **AUX PARENTS D'ÉLÈVES** : redoublez de vigilance autour de vos enfants. Rassurez-vous de leur sécurité lors des trajets vers les établissements scolaires et veillez à ce qu'ils ne s'approchent pas seuls des plans d'eau.
- **AUX CONDUCTEURS DE PIROGUES ET DE BARQUES** : respectez strictement les règles de navigation, évitez toute surcharge des embarcations, exigez le port des gilets de sauvetage et renoncez à toute traversée présentant un danger manifeste.

VIGILANCE, SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ COLLECTIVE !

En cette période de crue, chaque geste de prudence peut sauver une vie. Le Maire appelle l'ensemble des populations au civisme, à la solidarité et à la responsabilité collective. Il exhorte chacun à relayer les consignes de sécurité, à protéger les personnes vulnérables et à signaler sans délai aux autorités compétentes toute situation présentant un risque.

La Mairie de Sô-Ava, en collaboration avec les services compétents, demeure mobilisée pour le suivi de la situation et la diffusion des informations utiles.

RESTEZ VIGILANTS ! PROTÉGEZ VOS ENFANTS ! ÉVITEZ LES PRISES DE RISQUES INUTILES !

Toute nouvelle information relative à l'évolution de la situation sera communiquée à la population en temps utile.

La sécurité de tous est l'affaire de chacun.

Fait à Sô-Ava, le 12 octobre 2026



André Oussou TODJE

Le Maire